

L'état des finances publiques

Baisse d'impôt des particuliers dès juillet 2023

Modifications des taux marginaux de la table d'imposition (en pourcentage)

Palier d'imposition 2023	Avant budget	Après budget	Écart
Jusqu'à 49 275 \$	15,00	14,00	-1,00
Plus de 49 275 \$ à 98 540 \$	20,00	19,00	-1,00
Plus de 98 540 \$ à 119 910 \$	24,00	24,00	_
Plus de 119 910 \$	25,75	25,75	_
Taux de conversion des crédits d'impôt personnels	15,00	14,00	-1,00

Coût: 1,7 milliard \$ chaque année, dès 2023-2024

Fonds des générations et ratio dette brute / PIB

La baisse d'impôts est financée par une réduction des versements au Fonds des générations de 1,5 milliard \$ par année dès 2023-2024; la FCCQ recommandait plutôt de maintenir les versements au Fonds afin de rembourser la dette directe au bénéfice des prochaines générations.

Le ratio dette brute/PIB qui constitue, selon nous, le meilleur indicateur de la capacité du gouvernement à s'acquitter de ses responsabilités tout en garantissant un environnement d'affaires propice à la croissance économique à long terme, va donc grimper à 41,5 % en 2024, alors que la trajectoire actuelle aurait permis de le réduire en-deçà de la barre des 40 %.

DETTE BRUTE	210 952	222 606	235 600	244 585	252 021	258 149	265 195
En % du PIB	41,8	40,2	41,5	41,5	41,2	40,8	40,6

Ralentissement économique en 2023, mais une récession n'est pas prévue au Québec

Croissance économique

(PIB réel, variation en pourcentage)

	2021	2022	2023	2024
Québec	6,0	2,8	0,6	1,4
Canada	5,0	3,4	0,8	1,6
États-Unis	5,9	2,1	0,5	1,3
Monde ⁽¹⁾	6,2	3,3	2,4	3,1

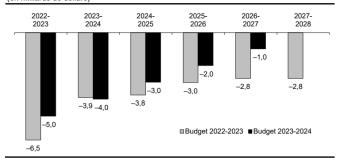
(1) Le PIB réel mondial est exprimé en parité des pouvoirs d'achat. Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada, Fonds monétaire international, S&P Global, Refinitiv Datastream, Bloomberg, Eurostat et ministère des Finances du Québec.

BUDGET DU QUÉBEC 2023-2024

Cible de retour à l'équilibre budgétaire : 2027-2028

Évolution du solde budgétaire

(en milliards de dollars)



Fin de la suspension de la Loi sur l'équilibre budgétaire et annonce d'un projet de modernisation de la Loi.

La pénurie de main-d'œuvre

Le budget inclut plusieurs mesures ciblées en matière de main-d'œuvre, mais aucune réforme en profondeur comme le seraient le Chantier des compétences et le Régime volontaire d'épargne-formation continue (RVEFC) :

Travailleurs expérimentés

Le gouvernement est d'avis qu'une hausse de l'âge minimal d'admissibilité à la rente de retraite du RRQ, comme le recommandait la FCCQ, constituerait une solution avantageuse, mais il ne va pas de l'avant avec cette mesure cette fois-ci.

En revanche, d'autres mesures correspondant aux recommandations de la FCCQ seront mises en place dès le 1er janvier 2024 :

- Arrêt facultatif des cotisations au RRQ pour les bénéficiaires d'une rente de retraite de 65 ans ou plus, applicable à la fois pour le salarié et pour l'employeur;
- Protection de la rente pour les travailleurs de 65 ans ou plus ayant une diminution de leur revenu;
- Hausse de l'âge maximal d'admissibilité à une rente de retraite de 70 à 72 ans;
- Fin des cotisations au RRQ à la fin de l'année où le salarié atteint l'âge de 72 ans, pour le salarié et l'employeur

LA FORCE DU RÉSEAU

BUDGET DU QUÉBEC 2023-2024



Requalification des travailleurs

Poursuite du Programme de formations de courte durée (COUD) jusqu'en 2027-2028 en privilégiant les stages dans les professions priorisées par la Commission des partenaires du marché du travail (ajout de 100 M\$ au fonds de la CPMT)

Travailleurs immigrants et francisation

- Déploiement de Francisation Québec (214 M\$ / 5 ans)
- Accélération de la reconnaissance des compétences des personnes immigrantes (164 M\$ / 5 ans)
- Promotion de l'immigration en région (73 M\$ / 5 ans)
- Augmentation du nombre d'étudiants internationaux dans les programmes d'études supérieures en français (70 M\$ / 5 ans)

Formation générale et professionnelle

- Mise en place d'une plateforme de tutorat, ajout de conseillers pédagogiques et achat de livres pour rehausser le niveau de littératie et de numératie des jeunes (449 M\$ / 5 ans)
- Modernisation de la formation professionnelle pour la rendre plus attrayante et pour favoriser la réussite (200 M\$ / 5 ans)

Le développement économique et l'entrepreneuriat

Là aussi, le budget comprend plusieurs mesures ciblées, mais pas de grande réforme de la fiscalité des entreprises qui aurait permis d'augmenter significativement la productivité et de favoriser la relève entrepreneuriale :

Fiscalité des entreprises

- Congé fiscal pour grands projets d'investissement (d'au moins 100 M\$): bonification (373 M\$ / 5 ans) et prolongation (jusqu'en 2029)
 - Davantage de secteurs y seront admissibles et le congé sera bonifié pour les projets en région
- Valorisation de terrains industriels pour l'accueil de projets d'envergure (40 M\$ / 4 ans)

Innovation

- Bonification des programmes d'innovation et de robotisation du MAPAQ (175 M\$ / 5 ans)
- Déploiement des zones d'innovation (100 M\$ / 5 ans)
- Offensive de transformation numérique (OTN) bonifiée de 50 M\$ sur 2 ans
- Création de l'agence Santé Québec en 2024, suite à l'adoption d'un projet de loi à venir (60 M\$ / 2 ans)

Développement régional

- Ajout de 1 500 nouveaux logements abordables, dont 500 avec le secteur privé (303 M\$ / 5 ans)
- Prolongement 3 ans (jusqu'en 2026) du Programme d'appui au développement des attraits touristiques (PADAT)
- Bonification de 30 M\$ du Programme d'aide à la relance de l'industrie touristique (PARIT)
- Prolongement de 3 ans (jusqu'en 2028) de la Politique bioalimentaire
- Investissements supplémentaires en travaux sylvicoles (98 M\$ / 5 ans)
- Aide supplémentaire aux projets de production de biogaz et de gaz naturel liquéfié (32 M\$ / 3 ans)
- Aide au développement harmonieux de la filière des minéraux critiques et stratégiques (10 M\$ / 2 ans)
- Bonification de 400 M\$ du soutien à la relance des sociétés de transport collectif
- Bonification de 10 M\$ de l'aide d'urgence aux transporteurs aériens régionaux
- Création d'un service de transport médical par hélicoptère (125 M\$ / 5 ans)
- Premiers appels à projets pour améliorer la couverture cellulaire et convertir le réseau cellulaire à la technologie 5G dans les régions plus éloignées

Transition verte

- Bonification de 1,4 milliard \$ du Plan de mise en œuvre (PMO 2023-2028) du Plan pour une économie verte (PEV), grâce aux revenus plus élevés que prévu du marché du carbone.
- Création du Fonds bleu (500 M\$ / 5 ans)
- Mise en œuvre du Plan Nature 2030 pour protéger la biodiversité (443 M\$ / 5 ans)

LA FORCE DU RÉSEAU



Le Plan québécois des infrastructures

Hausse de 7,5 milliards \$ sur 10 ans du PQI, pour un total de 150 milliards \$ pour 2023-2033.

<u>Transport routier – Nouveautés</u>

- Réalisation du prolongement de l'autoroute 19 de Laval à Bois-des-Filion (639 M\$)
- Réalisation du prolongement de l'autoroute 70 à Saguenay vers La Baie (307 M\$)
- Réalisation du nouveau Pont des Piles à Shawinigan (88 M\$)
- Réalisation d'ouvrages de protection de la route 199 aux Îles-de-la-Madeleine (83 M\$)
- Réalisation du nouveau Pont de l'Île-aux-Tourtes (appel d'offres en cours)
- Réalisation du nouveau Pont de l'Île-d'Orléans (appel d'offres en cours)
- Planification des projets de réaménagement des échangeurs et des routes 116 et 132 de part et d'autre des ponts Pierre-Laporte et de Québec

<u>Transport collectif – Nouveautés</u>

- Réalisation du prolongement de la ligne bleue du Métro vers Anjou (appel d'offres en cours)
- Réalisation des voies réservées pour le transport collectif sur le boulevard Guillaume-Couture à Lévis (51 M\$)
- Étude d'un projet structurant de transport collectif dans l'axe du boulevard Saint-Martin (ex-Prolongement du REM à Laval)
- Étude d'un projet structurant de transport collectif dans l'est et le nord-est de Montréal (ex-REM de l'Est)

Autres projets - Nouveautés

- Planification du réaménagement du pôle d'entrepreneuriat de l'École de technologie supérieure (ETS) à Montréal
- Planification de l'agrandissement des infrastructures portuaires à Lévis

Autres projets spécifiques hors-PQI

- Construction du terminal de Contrecœur du Port de Montréal (75 M\$ / 5 ans)
- Appui supplémentaire à la Société du chemin de fer de la Gaspésie (21 M\$ / 5 ans)

BUDGET DU QUÉBEC 2023-2024

Pour consulter le communiqué de presse de la FCCQ du 21 mars 2023 :

<u>Rédaction</u>: Équipe des Affaires publiques et économiques de la FCCQ

Philippe Noël Mathieu Lavigne Audrey Langlois Hubert Rioux